



## ENQUETE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

A DESTINATION DES FAMILLES AYANT AU MOINS UN ENFANT SCOLARISE EN MATERNELLE OU EN ELEMENTAIRE  
DANS UNE ECOLE PUBLIQUE NANTAISE

### *SYNTHESE* **AVRIL 2013**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui interviendra à Nantes en septembre 2013, la Mairie a souhaité disposer de données factuelles descriptives de la situation actuelle des temps des enfants, des contraintes ou des disponibilités de leurs parents et des conséquences qu'elles pouvaient prévoir de la nouvelle organisation à la prochaine rentrée.

Pour l'année scolaire en cours, 17 609 enfants sont inscrits dans une école primaire publique à Nantes, champ de cette enquête, représentant 12 336 familles.

Un questionnaire postal de 8 pages a été adressé à l'ensemble de ces familles en février 2013. L'enquête a suscité une forte mobilisation, signe manifeste de parents qui se sont sentis très concernés. Entre février et début avril, un peu plus de 5 000 réponses ont été collectées, soit un taux de réponse de 41%. Précisons que ces réponses ont été obtenues dans l'ensemble des 114 écoles.

Dans le détail, 4 754 réponses postales ont été prises en compte. Parmi celles-ci, les trois quarts correspondent à des réponses de familles actives. Celles-ci représentent en réalité 62% des familles<sup>1</sup>. Comme l'on pouvait s'y attendre, plus touchées par les impacts de la future réforme, les familles actives ont davantage répondu.

Les familles mono actives ou inactives sont donc sous-représentées parmi les répondants par courrier. L'objectif étant de fournir une image représentative de l'ensemble des familles, une enquête de contrôle auprès d'un échantillon représentatif de 250 familles n'ayant pas retourné leur questionnaire papier a été réalisée par téléphone (du 16 au 20 mars).

Enfin, l'ensemble des réponses a fait l'objet d'un redressement<sup>2</sup> sur la base de plusieurs critères : le profil d'activité des familles, le niveau de revenus des parents (appréhendé par le quotient familial), la classe dans laquelle est scolarisé l'enfant et les 8 questions d'opinion sur l'impact de la réforme (calées sur les résultats déduits à partir de l'enquête téléphonique).

**Les résultats présentés ici sont donc représentatifs de l'ensemble des familles nantaises ayant un enfant scolarisé en école publique. La sur-représentation des profils de familles les plus mobilisées pour répondre, au regard de ces critères, a été corrigée.**

---

<sup>1</sup> Source : Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, données au 31/12/2011

<sup>2</sup> Technique statistique visant à corriger les effets de structure d'un échantillon dans le cadre d'une enquête par sondage.

## 1. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES PARENTS ET L'IMPACT SUR LA DISPONIBILITE VIS-A-VIS DE L'ENFANT

Avant de s'intéresser aux enfants, il convient de mentionner en introduction quelques données générales sur les familles.

Parmi les familles nantaises ayant au moins un enfant scolarisé dans une école publique, on dénombre 32% de familles mono parentales et 68% de couples.

Dans 62% des cas, le parent quand il s'agit d'une famille monoparentale, ou les deux parents pour les couples, travaillent. A contrario, dans 38% des familles, au moins un parent est sans activité professionnelle.

La seule description de la situation professionnelle des parents ne suffit pas à rendre compte de leur niveau de disponibilité vis-à-vis des enfants. Ainsi, des parents en formation sont comptabilisés comme inactifs bien que régulièrement confrontés à des questions de prise en charge de leurs enfants avant ou après l'école. A l'inverse, des parents actifs mais à temps partiel peuvent être plus disponibles.

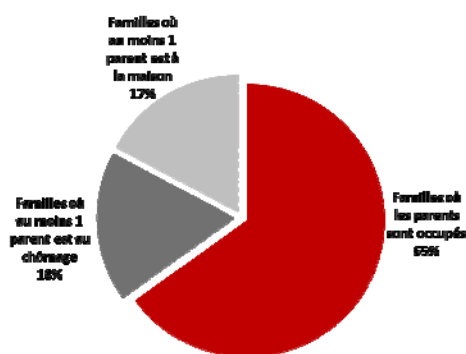
L'analyse de la disponibilité doit donc prendre en compte ces différents paramètres, intégrant bien entendu au premier plan la situation familiale, l'organisation pouvant être plus facilement partagée au sein d'un couple.

On en déduit que dans 65% des familles, le ou les parents sont occupés (activité professionnelle ou formation), dans 18% des familles, au moins un des parents est demandeur d'emploi et donc actuellement un peu plus disponible pour les enfants et enfin que dans 17% des familles, au moins un parent est à la maison.

En focalisant l'analyse sur les familles où le ou les parents sont occupés, on peut préciser que dans :

- 44% des cas au moins un des parents travaille à temps partiel (7 fois sur 10 par choix pour s'occuper des enfants)
- 51% des cas le ou les parents travaillent à temps plein
- le solde de 5% correspondant aux situations où au moins un parent est en formation.

*Situation actuelle des familles au regard de leur disponibilité*



Base totale

**Ainsi, aux 35% de familles avec au moins un parent disponible ou demandeur d'emploi, on peut ajouter, au moins partiellement, 20% de familles dont un parent a réduit son activité (temps partiel) pour s'occuper des enfants (le mercredi ou un autre moment).**

La prise en compte des personnes demandeuses d'emploi appelle plusieurs commentaires. En premier lieu, cette situation n'implique pas, bien entendu, une totale disponibilité. Par ailleurs, cette disponibilité n'est a priori que temporaire, ces familles pouvant se projeter à plus ou moins longue

échéance dans une activité professionnelle. Pour autant, à ces personnes ayant retrouvé un emploi se substitueront très probablement de nouvelles familles avec un parent ayant perdu son travail. Par ailleurs, l'analyse de la disponibilité des parents peut également prendre en compte le travail à domicile. Dans 7% des familles, au moins un des parents exerce son activité professionnelle chez lui.

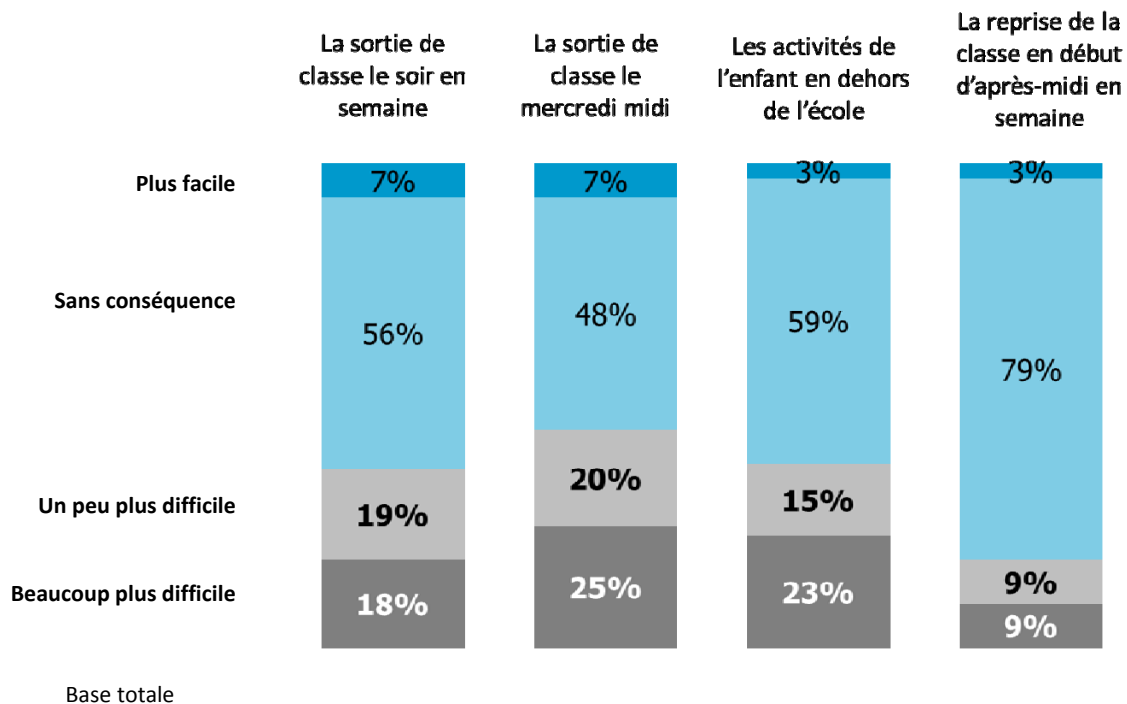
**Au total, 45% des familles ont au moins un parent à domicile.**

**Enfin, concernant spécifiquement le mercredi, l'un des parents est disponible toute la journée dans 62% des familles (64% le mercredi matin, 69% le mercredi après-midi). Cette disponibilité est assurée dans près de trois cas sur quatre par les femmes uniquement.**

## 2. LES CONSEQUENCES DE LA REFORME DU POINT DE VUE DES FAMILLES

Suite à la description des profils de familles et avant d'analyser le détail des organisations actuelles et futures autour de l'école, on peut s'intéresser à la manière dont elles perçoivent aujourd'hui les conséquences de la réforme, ce pour la sortie de la classe le soir et le mercredi midi, la reprise de la classe en début d'après-midi et enfin les activités extra-scolaires. Ainsi, il a été demandé aux familles, pour chacun de ces 4 moments, quelles seraient les conséquences possibles de la réforme.

**Q61.** « Parmi les conséquences que pourrait avoir la réforme sur l'organisation des rythmes scolaires, quels seront les moments qui vont plus particulièrement nécessiter de revoir votre organisation familiale actuelle. Pour chacun des moments suivants, merci d'indiquer si ces changements seront pour vous sans conséquence ou si au contraire ils vont rendre plus facile ou plus difficile votre organisation ? »



L'interprétation de ces résultats oppose d'une part les familles déclarant que la réforme sera sans conséquence ou qu'elle rendra les choses plus faciles et d'autre part les personnes pour lesquelles la situation sera beaucoup plus difficile. Les réponses « un peu plus difficile » correspondent sans doute pour partie à une réponse d'inquiétude et ne sont probablement pas le signe de réelles difficultés (les personnes rencontrant des difficultés ont mécaniquement tendance à répondre « beaucoup plus difficile » et non pas « un peu plus difficile »).

Selon cette clé de lecture, 55% à 82% des parents se placent sur les réponses sans conséquence, voire avec des conséquences favorables. Quelque soit le moment impacté dans la journée ou dans la semaine, pour au moins une famille sur deux, la réforme n'aura donc pas de conséquence. A l'opposé, entre 9% et 25% des familles envisagent une situation beaucoup plus difficile. Le solde entre ces deux opinions varie entre +30 points pour la situation la moins favorable à +73 points pour la situation la plus favorable.

La situation la moins favorable concerne la sortie de la classe le mercredi midi où certes 55% des parents pensent ne pas devoir être confrontés à des conséquences mais où 25% d'entre eux, soit un sur quatre, craignent de devoir gérer une situation beaucoup plus difficile.

La pratique des activités en dehors de l'école montre également que 23% de parents envisageant également une situation beaucoup plus difficile, alors qu'à l'opposé 62% d'entre eux estiment que la réforme n'aura pas d'impact.

La sortie de la classe en semaine se place en situation intermédiaire avec 64% de réponses sans conséquence ou avec des conséquences positives contre 18% des réponses reflétant une situation beaucoup plus difficile.

Enfin, la reprise de l'école en semaine ne devrait avoir d'importantes conséquences que pour 9% des parents.

**En combinant ces différentes réponses, on peut synthétiser la manière dont les parents perçoivent aujourd'hui l'impact de la réforme sur leur organisation. Une famille sur deux (53%) considère que la réforme ne devrait pas engendrer de difficulté ou uniquement de faibles difficultés. 23% des parents présagent que les difficultés seront moyennes, 24% qu'elles seront fortes ou très fortes.**

En fin de questionnaire, les parents qui le souhaitent avaient la possibilité de formuler librement leurs remarques, suggestions, attentes, craintes... dans l'espace dévolu à cet effet. Un peu plus de la moitié des répondants a rédigé un commentaire, signe supplémentaire de l'intérêt et l'implication des familles sur la question des rythmes scolaires.

Les thématiques abordées dans les commentaires se caractérisent par leur très grande variété. Celles qui ressortent le plus ont trait au rythme de l'enfant durant la semaine ou le mercredi : respectivement 30% et 25% des enquêtés ayant émis un avis ont évoqué ces aspects. Par ailleurs, 24% ont fait part de leur opposition à la réforme, ce qui représente, sur l'ensemble des répondants, 12% d'opinions défavorables. Ce pourcentage n'est pas celui des détracteurs de la réforme mais celui des familles ayant spontanément marqué leur désapprobation à son endroit. A contrario, 6% de l'ensemble des répondants ont souhaité exprimer leur adhésion à la réforme.

### **Encadré 1 : modalités de prise en compte de la situation à la rentrée 2013**

Après avoir décrit les familles et leur perception des conséquences de la réforme, les chapitres suivants vont analyser les modes d'organisation actuels et envisagés pour la rentrée 2013. Ces résultats sont présentés au niveau des enfants. Pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits en école primaire publique (36% en données non pondérées), le questionnaire par souci de simplification ne s'intéressait qu'à l'enfant le plus jeune. L'enfant le plus jeune dans une famille peut être le plus âgé dans une autre, tous les âges sont donc représentés dans l'enquête. La procédure de redressement des réponses a néanmoins pris en compte cette déformation volontaire, redonnant à chacun des 8 niveaux de l'école primaire sa véritable importance. Là encore, les résultats sont donc représentatifs de l'ensemble des enfants. Seules les réponses concernant les enfants actuellement en CM2, enfants non concernés par la réforme, ont été écartées de ces analyses.

Par souci de simplification de lecture, on pourra ponctuellement faire référence aux familles, sachant que l'unité comptabilisée est bien toujours l'enfant.

La projection de la situation des familles à la rentrée 2013 a pu être difficile, tout du moins pour une partie d'entre elles.

Premièrement, l'organisation à la rentrée 2013 ne renvoie pas qu'aux incidences de la réforme mais aussi aux évolutions des situations familiales elles-mêmes. On peut citer l'exemple des parents actuellement au chômage qui espèrent ne plus l'être en septembre, mais également celui des personnes actuellement en congé parental qui peuvent envisager de reprendre leur activité à la rentrée.

Deuxièmement, il convient de noter que le questionnaire était en lui-même le premier niveau d'information des familles sur les changements concrets à venir. Pour nombre d'entre elles, cette enquête a été l'occasion de se poser pour la première fois la question de leur organisation au regard de la mise en œuvre de la réforme.

De plus, l'enquête devant aider à stabiliser le cadre de référence qui serait proposé aux familles, toutes les modalités pratiques n'étaient pas encore arrêtées. Par exemple, il était proposé de se projeter sur une offre équivalente pour ce qui concerne l'accueil périscolaire du soir (même contenu, même tarifs). Depuis, la Ville a acté que la première demi-heure serait gratuite pour tous les enfants, et selon les projets déposés par les conseils d'école, le contenu proposé pour cet accueil pourra aussi être plus qualifié. Par exemple si des activités éducatives ou sportives sont proposées dans le cadre de l'accueil périscolaire, cette offre pourrait avoir un effet incitatif. Des remarques de même nature peuvent être formulées pour les centres de loisirs et les activités extrascolaires (disponibilité réelle de places, modalités concrètes d'organisation). A l'heure de la rédaction du questionnaire, toutes ces questions n'avaient pas encore de réponses concrètes. Le questionnaire décrivait donc une situation générale à la rentrée 2013 sans pouvoir détailler toutes les modalités de mise en œuvre.

Ces éléments techniques permettent de préciser que les réponses décrivant les intentions des parents à 6 mois donnent à voir des ordres de grandeur, permettent d'estimer des flux potentiels sans prétendre à une totale exactitude des projections.

En particulier, certains parents inquiets ou dans l'incertitude de leur propre situation à la rentrée, ont pu répondre dans une logique de précaution, préférant dire qu'ils recourront à tel ou tel service proposé par la Ville de sorte à ce que ce dernier soit garanti par la municipalité, sans être totalement certains de l'utiliser régulièrement.

### 3. PERSPECTIVES D'ORGANISATION LE SOIR EN SEMAINE, APRES L'ECOLE

Quel que soit le jour de la semaine, près d'une fois sur deux (49%), les enfants rentrent directement de la classe avec un de leurs parents. Dans 31% des cas, ils fréquentent exclusivement l'accueil périscolaire du soir. Les autres situations correspondent à des enfants qui rentrent seul, avec leurs frères et sœurs, avec un autre adulte (rémunéré ou non).

Un tiers des enfants (35%) connaissent des solutions alternant l'une ou l'autre de ces possibilités, selon les soirs de la semaine. Les organisations familiales du soir sont régulièrement multiples, les parents ajustant leur organisation en fonction de leurs disponibilités. Ainsi, 16% des enfants rentrent avec leurs parents ou fréquentent l'accueil périscolaire selon les soirs.

#### *Répartition des sorties d'enfants après la classe*

##### **Q25. « LE SOIR, votre enfant... »**

Rentre directement de la classe, avec vous ou votre conjoint	49
Rentre directement de la classe, tout seul ou avec ses frères et sœurs	8
Rentre, après la classe, avec un autre adulte (famille, proche, ami, voisin...)	6
Se rend, après la classe, à l'accueil périscolaire du soir	31
Est pris en charge, après la classe, par une personne rémunérée	5
Autre	1
Total	100

Données en %

Base : ensemble des sorties d'enfants (hors CM2) le soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En ne s'intéressant qu'à l'accueil périscolaire du soir, on dénombre 46% d'enfants « utilisateurs », au moins un soir dans la semaine, soit environ 8 100 enfants. Ce chiffre ne reflète pas la réalité de fréquentation de l'accueil périscolaire du soir puisque chaque soir en semaine, les services de l'accueil périscolaire accueillent en moyenne un peu plus de 4 000 enfants pour les 114 écoles publiques (données de gestion, 2013). La différence entre ces résultats s'explique par les enfants qui ne viennent pas systématiquement à l'accueil périscolaire. 57% des enfants fréquentant viennent quatre soirs par semaine, 11% ne viennent que trois soirs, 32% ne venant qu'un ou deux soirs.

A la question « A la rentrée 2013, dans l'hypothèse où l'école terminerait 45 minutes plus tôt le soir, l'accueil périscolaire commencerait plus tôt. Il serait toujours proposé jusqu'à 18h30 au même tarif. Quelles seront les conséquences sur votre organisation actuelle ? », **pour 64% des enfants le changement d'horaire du soir n'aura pas de conséquence.**

**Ainsi, si 46% des enfants fréquentent actuellement l'accueil périscolaire du soir au moins une fois par semaine, ils pourraient être 59% à la rentrée 2013. En données extrapolées, on peut penser que le nombre d'enfants fréquentant l'accueil périscolaire du soir au moins une fois par semaine passerait de 8 100 actuellement à 10 300 à la rentrée 2013. La fréquentation pourrait ainsi augmenter de +34%, soit pour un soir moyen de semaine une hausse de + 1 400 enfants par rapport aux 4 000 actuellement accueillis.**

## **Encadré 2 : Comparaison entre les déclaratifs des familles dans l'enquête et les données de gestion observant les usages réels des services**

Selon les données de gestion de la période janvier-février 2013 (dernière période facturée à la date de ces travaux), 9 808 enfants ont fréquenté au moins une fois l'accueil périscolaire du soir, dont 1 486 enfants l'ayant fréquenté une seule fois (soit 15%). En écartant les cas très occasionnels (1 fois par bimestre), on en déduit un nombre d'enfants de 8 322, chiffre très comparable aux 8 100 enfants déclarés dans l'enquête.

Les mêmes données peuvent être calculées sur l'accueil du matin et du midi :

- Nombre d'enfants qui ont fréquenté au moins une fois l'accueil périscolaire du matin : 4 432 (dont 1 039 une seule fois, soit 23%) soit 3 393 enfants qui utilisent le service pour 3 800 déclarant l'utiliser.
- Nombre d'enfants qui ont fréquenté au moins une fois l'accueil périscolaire du midi : 16 071 (dont 396 une seule fois, soit 2%) soit 15 675 enfants qui utilisent le service pour 15 500 déclarant l'utiliser.

L'analyse de la dernière période de facturation vient donc corroborer le déclaratif des familles dans l'enquête pour ce qui est de la situation actuelle. En gardant à l'esprit la difficulté de se projeter à 6 mois, les estimations pour la rentrée 2013 s'en trouvent cependant confortées.

Si on raisonne en différentiel, à la rentrée 2013, 13% des enfants devraient donc se rendre à l'accueil périscolaire du soir alors qu'ils ne le font pas actuellement.

Contrairement à ce que l'on observe parfois, ce résultat ne varie que peu selon les caractéristiques des enfants et de leurs parents. Il n'y a pas de profil sociologique particulier parmi les personnes impactées. Ainsi, cette proportion s'établit à 14% pour les enfants de maternelle et 12% pour les enfants des écoles élémentaires (hors CM2). Pour les familles aux revenus modestes (correspondant à un quotient familial inférieur à 830€), ce score devrait être de 12% alors qu'il devrait s'établir à 14% pour les familles aux revenus plus élevés (quotient familial supérieur à 830€). Pour les enfants dont le ou les parents travaillent, la part des nouveaux fréquentant devrait être de 14%, contre 8% pour les enfants dont le ou les parents ne travaillent pas. Ce dernier résultat peut sembler surprenant. En fait, il intègre des parents actuellement sans emploi (chômage ou congé parental) qui envisagent de reprendre une activité. Il est également le signe de parents répondant dans la logique de précaution, souhaitant s'assurer qu'une place leur sera proposée à la rentrée, au cas où ils en auraient besoin.

En complément de la fréquentation de l'accueil périscolaire, le questionnaire abordait la question des horaires. Actuellement, 4% des enfants quittent l'accueil périscolaire au plus tard à 17h30. 43% le quittent à 18h15 ou après. Ainsi, en moyenne, l'heure de départ s'établit à 18h05.

A la rentrée 2013, cette heure moyenne de départ ne devrait pas varier sensiblement (17h55), ce malgré les enfants nouvellement fréquentant. Par contre, la répartition des heures de départ devrait évoluer nettement. Si 37% des enfants pourraient quitter l'accueil périscolaire du soir après 18h15 à la rentrée 2013, ils devraient être 21% à le quitter au plus tard à 17h30, soit une progression de 17 points.

Ainsi, les enfants nouvellement fréquentant de l'accueil périscolaire du soir quitteraient l'accueil, pour 72% d'entre eux, avant 17h30 (dont près de la moitié entre 16h30 et 17h00).

Autrement formulé, les parents inscrivant pour la première fois à la rentrée 2013 leur enfant à l'accueil périscolaire du soir envisagent logiquement de compenser l'anticipation de fin de classe de 45 minutes par le recours à l'accueil périscolaire pour la même durée. Rappelons qu'actuellement la sortie de classe s'effectue en moyenne à 16h45 (de 16h30 à 17h00 selon les écoles).

Au final, les parents ne projettent pas de faire évoluer leur organisation familiale, ils utiliseront le service à la hauteur de leur besoin de garde actuel. Dans ce sens, on peut noter que seuls 3% des parents envisagent d'aménager leurs horaires de travail afin de venir chercher, chaque jour, leur enfant après la fin de la classe.

#### 4. L'ORGANISATION LE MIDI EN SEMAINE

Actuellement, 88% des enfants déjeunent au moins une fois par semaine à la cantine de l'école, soit une projection d'environ 15 500 enfants. Selon les données de gestion, environ 13 000 enfants déjeunent à la cantine de l'école chaque midi. Parmi les enfants déjeunant au moins une fois par semaine à la cantine, 82% le font tous les jours, 5% trois fois par semaine et 13% une à deux fois par semaine. Cette proportion d'enfants fréquentant occasionnellement la cantine explique la différence entre les deux résultats précédents (15 500 et 13 000 enfants).

**A la rentrée 2013, 13% des parents estiment que les changements concernant le midi nécessiteront qu'ils voient l'organisation actuelle mise en place pour leur enfant. Les enfants les plus impactés devraient être ceux déjeunant occasionnellement à la cantine, 1 à 2 midis par semaine.**

#### 5. PERSPECTIVES D'ORGANISATION LE MERCREDI MATIN AVANT ET A LA FIN DE L'ECOLE

Actuellement, pour l'acheminement de leur enfant à l'école le matin, les familles s'organisent 4 jours dans la semaine : le lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Dans près de 70% des cas, elles se chargent elles-mêmes d'accompagner leur enfant à l'école** (là où elles sont la moitié à rentrer avec lui le soir). Dans 16% des cas, les familles ont recours à l'accueil périscolaire du matin. Les autres modes d'organisation (l'enfant se rend tout seul en classe, ou bien s'y rend avec un autre adulte ou bien est pris en charge par une personne rémunérée...) concernent moins de 10% des familles.

Cependant, en fonction de leurs contraintes, les familles sont parfois amenées à modifier leur organisation d'une semaine à l'autre. Ainsi, la part des familles qui, plus ou moins régulièrement, utilisent l'accueil périscolaire au moins un matin dans la semaine se monte à 22%. Environ 3 800 enfants seraient donc concernés (contre environ 8 100 le soir).

A la rentrée 2013, les familles devront également s'organiser le mercredi matin. Globalement, cette organisation devrait fortement ressembler à celle mise en place les autres jours. Majoritairement, dans 2 familles sur 3, l'enfant continuera de se rendre à l'école le matin avec ses parents. 12% des enfants seront confiés à l'accueil périscolaire du matin tous les mercredis ou presque soit 1400 enfants. Compte tenu du nombre de parents actifs qui disposent de leur matinée le mercredi (cf. encart bleu ci-dessous), une partie des parents qui ne peuvent pas accompagner leur enfant les



autres jours de la semaine pourront déposer leur enfant le mercredi matin. Cela étant, 8% envisagent **de** le confier ponctuellement à l'accueil périscolaire du matin. Les parents ne sachant pas encore très bien comment s'organisera cette journée ou bien envisageant pour certains d'augmenter leur temps de travail en retravaillant le matin, ils préfèrent déclarer un besoin par précaution. **Si bien qu'au global, usager ponctuel compris, le nombre d'enfants accueillis au moins un matin dans la semaine pourrait s'élever à 3 500, soit 400 de plus que les autres jours (+15%).**

Concernant les horaires de fréquentation de l'accueil périscolaire du matin, là encore il ne devrait guère y avoir de changement : **à la rentrée, le mercredi comme les autres jours, la moitié des enfants se rendront à l'accueil périscolaire avant 8h et 80% avant 8h15.**

**Aujourd'hui, dans une famille sur trois, au moins un parent exerçant une activité professionnelle ne travaille pas tout ou partie du mercredi. Le fait qu'à la rentrée prochaine, l'école ait lieu le mercredi matin n'aura pas d'incidence pour la moitié de ces familles, les parents déclarant qu'ils n'ont de toute façon pas l'intention de modifier leur temps de travail le mercredi. A contrario, pour l'autre moitié des familles, les parents envisagent de retravailler ce jour-là mais semblent plutôt enclins à ne le faire que le mercredi matin.**

Compte tenu des modularités possibles dans l'organisation du mercredi (commencer plus tard, durée de la classe de 3h30 au lieu de 3h les autres jours...), la question de l'heure à laquelle les parents pourront venir récupérer les enfants à la fin de l'école le mercredi midi n'a pas été posée aux familles. Pour autant, quelques données objectives issues des autres questionnements de l'enquête peuvent être mises en perspective.

D'une part, le nombre d'enfants pour lesquels la famille est disponible le mercredi s'élève actuellement à 62%. Si les parents qui déclarent aujourd'hui envisager de retravailler le mercredi matin le réalise effectivement à la rentrée 2013, cette proportion pourrait être à minima de 50%.

D'autre part, un enfant sur cinq fréquente régulièrement les centres de loisirs et sera donc pris en charge directement à la sortie de l'école.

On estime ainsi de 20 à 30% la part des enfants pour lesquels la question de l'heure à laquelle l'école terminera le mercredi midi peut se poser.

Reste que pour certains d'entre eux, leurs parents, même s'ils travaillent, s'organisent déjà aujourd'hui pour récupérer de temps en temps leur enfant au moment du déjeuner (26% des enfants déjeunent au moins une fois dans la semaine à la maison).

## **6. PERSPECTIVES D'ORGANISATION LE MERCREDI APRES-MIDI APRES L'ECOLE**

**Actuellement, la moitié des enfants est à la maison le mercredi et environ un quart est régulièrement pris en charge au travers de solutions personnelles ou de solidarités familiales (grands-parents, frères ou sœurs, amis, voisins voire plus marginalement personne rémunérée).**

**A côté de cela, un peu plus d'un enfant sur cinq (21%) fréquente régulièrement le centre de loisirs (16% tous les mercredis ou presque et 5% de temps en temps). En volume, ce résultat représente de manière estimative 3 800 enfants.**

Les changements prévus à la rentrée 2013 avec l'instauration de l'école le mercredi matin devraient accentuer quelque peu la part des enfants se rendant régulièrement au centre de loisirs le mercredi après-midi puisque celle-ci s'établirait à 26%. **Ce serait dès lors 4 500 enfants qui iraient au centre de loisirs, soit 20% de plus qu'aujourd'hui.**

En fait, parmi l'ensemble des familles, **une très large majorité des familles (86%) n'a pas l'intention de modifier son utilisation du centre de loisirs le mercredi après-midi** : 72% n'y recourent pas aujourd'hui et n'y recourront pas à la rentrée, 14% y recourent aujourd'hui et y recourront toujours à la rentrée. En revanche, pour les 14% des familles restantes, soit elles continuent d'y recourir mais en changeant leur organisation (elles sont 6%), soit elles n'y recourront plus alors qu'elles le faisaient auparavant (elles sont 2% à « abandonner »), soit enfin elles y recourront alors qu'elles ne faisaient pas auparavant : elles sont **6% de « nouvelles utilisatrices »**.

Ces familles se positionnant en tant que « nouvelles utilisatrices » du centre de loisirs le mercredi après-midi se trouvent un peu plus représentées **parmi les familles au sein desquelles le ou les parents travaillent le mercredi et parmi les familles ayant un enfant scolarisé en maternelle**. Par ailleurs, il peut être noté que chez ces familles, à l'heure actuelle, le mercredi, l'enfant est à la maison dans 39% des cas, est confié à une personne rémunérée dans 19% des cas, à un autre adulte dans 16% des cas (les autres situations s'avèrent plus rares). Selon les situations, il peut donc s'agir de remplacer un mode de garde existant (y compris des parents en congé parental à temps partiel qui actuellement garderaient leur enfant scolarisé en maternelle le mercredi), laissant supposer qu'une partie des familles qui se sont projetées sur le centre de loisirs à la rentrée 2013 sont probablement déjà sur liste d'attente cette année ou auraient demandé une place même si la réforme ne s'était pas mise en place.

S'agissant des modalités de recours au centre de loisirs le mercredi après-midi, aujourd'hui, 57% des enfants le fréquentant se rendent à l'accueil du soir à partir de 17h30. A la rentrée, le besoin de laisser son enfant après 17h30 serait un peu plus prononcé : il est exprimé par 62% des familles. Ainsi, **le nombre d'enfants à accueillir le mercredi soir en centre de loisirs passerait de 2 200 à 2 800, soit une augmentation théorique d'environ 25%**.

Cette évolution est à mettre en lien avec le fait que parmi les familles utilisatrices à la rentrée 2013, celles qui modifieront leur organisation actuelle (22%) et celles nouvellement utilisatrices (22%) envisagent plus fortement - dans plus de 70% des cas - de recourir au centre de loisirs après 17h30. Leurs besoins se prolongeraient jusqu'à 18h30 dans 33% des cas. On note bien à cet égard l'arbitrage qui est fait entre vie familiale et vie professionnelle, pouvant plus facilement conduire à revenir vers une organisation de journée de travail classique si les enfants sont scolarisés le mercredi matin.

## **7. PERSPECTIVES POUR LES ACTIVITES PRATIQUEES EN DEHORS DE L'ECOLE**

Durant cette année scolaire, **57% des enfants pratiquent chaque semaine au moins une activité encadrée en dehors de l'école (parmi eux, un tiers est en maternelle et deux tiers en élémentaire hors CM2)**. Parmi ces enfants, il est assez fréquent que certains pratiquent plusieurs activités puisqu'ils sont 37% alors que ceux qui en pratiquent une seule sont 63%. En outre, la majeure partie, c'est-à-dire 88%, pratiquent une activité sportive, 33% pratiquant quant à eux une activité culturelle ou artistique. Le lieu de pratique des activités se situe dans la moitié des cas à proximité de l'école ou du domicile. Par contre, 40% des enfants pratiquants ont au moins une activité dans un autre quartier de Nantes et 10% en dehors de Nantes.

Trois quarts des enfants ayant une activité la pratiquent le mercredi. En se focalisant sur le mercredi matin, moment sur lequel porteront les changements liés à la réforme, il ressort que 43% pratiquent notamment le mercredi matin et 28% uniquement le mercredi matin. **Sur la base de l'ensemble des enfants, la proportion de ceux qui pratiquent une activité le mercredi matin s'établit à un enfant sur quatre (24%), ce qui en volume correspond à 4 300 enfants.**

A la rentrée prochaine, parmi les enfants **pratiquant une ou plusieurs activités** le mercredi matin, **40% des familles pensent qu'il devra renoncer à au moins l'une d'entre elles.** Ce résultat général connaît bien entendu quelques variations sensibles selon les modalités de pratique de l'activité.

**Le renoncement est bien plus fréquent lorsque l'enfant pratique le mercredi matin uniquement** (75% des familles pensent qu'il devra abandonner) **ou le mercredi matin et le mercredi après-midi** (80% pensent qu'il devra abandonner). Les possibilités de report de l'activité sur d'autres créneaux horaires semblent à ce jour donc peu envisagées par ces familles.

Dans une moindre mesure, **le renoncement est également plus fréquent lorsque l'enfant pratique plusieurs activités** ou bien lorsqu'il pratique une activité sportive ainsi qu'une activité culturelle ou artistique : dans un cas comme dans l'autre, un peu plus de 50% des familles pensent que leur enfant devra cesser l'une d'entre elles. Enfin, les familles dont l'enfant est en maternelle renonceraient un peu plus que la moyenne à l'activité pratiquée par leur enfant (47% contre 40% au global), les activités pour les petits étant plus souvent proposées le matin.

Les familles dont l'enfant pratique actuellement une activité et qui pensent qu'il devra y renoncer sont **15% à dire qu'aucun autre créneau n'est finalement envisageable**, alors que 21% ne savent pas aujourd'hui quel créneau serait le plus facile à gérer pour elles. Lorsqu'elles se prononcent, le choix des familles s'orientent prioritairement vers le mercredi après-midi (à 41%). Le samedi matin pourraient intéresser 21%, 15% étant par ailleurs ouvert à la possibilité d'un report vers l'une des soirées de la semaine (envisageant régulièrement 2 soirées possibles).

## 8. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

En conclusion de ce travail, on doit en premier lieu mentionner la très grande diversité des situations familiales au regard de la prise en charge des enfants, avant ou après la classe. Cette hétérogénéité provient tout d'abord des niveaux variables de disponibilité des parents. Prenant en compte les familles avec au moins un parent inactif, les temps partiels, les personnes travaillant à domicile, 45% des familles ont au moins un parent à domicile malgré le fait que dans 65% des cas, le ou les parents travaillent. Par ailleurs, les solidarités familiales ou amicales viennent régulièrement renforcer les solutions de prise en charge des enfants (dans 6% des cas, les enfants rentrent par exemple le soir au moins de temps en temps avec un proche ou un voisin).

On peut ainsi estimer que la réforme n'aura pas ou peu de conséquences pour la moitié des familles. Réduisant ainsi sensiblement le nombre d'enfants nantais qui devront être nouvellement pris en charge à la rentrée 2013, ce résultat majeur devrait faciliter la recherche de solutions pour les 24% de familles qui seront, pour leur part, très touchées par les nouvelles modalités d'organisation.

En fait, à ce jour, les familles envisagent de peu changer leur organisation, utilisant plus souvent l'accueil périscolaire du soir sur la nouvelle plage horaire de fin d'après-midi prochainement sans classe.

Avec de naturelles précautions en raison de la difficulté de l'exercice, on peut ainsi estimer que l'accueil périscolaire du soir pourrait connaître une croissance de +34% de sa fréquentation. Si cette progression est sensible, elle devrait se positionner très en deçà des craintes parfois évoquées lors des premières réflexions concernant la mise en place de la réforme.

Au regard de la disponibilité des parents le mercredi, le recours aux centres de loisirs devrait être globalement stable. Ce résultat ne doit cependant pas masquer la proportion de parents ne pouvant pas inscrire actuellement leur enfant au centre de loisirs (soit par manque de place dans le centre en proximité directe, soit par refus d'inscrire leur enfant dans un autre centre légèrement plus éloigné).

Un enfant sur quatre pratique une activité en dehors de l'école le mercredi matin et ne pourra donc plus le faire à la rentrée. Parmi ceux-ci, 4 familles sur 10 envisagent de devoir renoncer à cette activité, 6 pensent que leur enfant continuera son activité mais à un autre moment (le plus souvent le mercredi après-midi avec donc un risque de tension sur ce créneau). Sur ces questions d'abandon ou de report, la réalité des réorganisations mises en place à la rentrée 2013 par les associations, clubs et services municipaux pourra à l'évidence faire évoluer la position des parents.

Enfin, on doit noter que l'impact sur les familles n'est qu'assez peu marqué sociologiquement. Qu'il s'agisse des caractéristiques des enfants ou de leur famille, on ne note que des écarts modérés et logiques sur ces différentes mesures d'impact.